

# 995809 FICHE DE SECURITE

Selon la directive 2001/58/CE (2001/58/EG)

## 1. Identification du produit et de la société

---

### 1.1 Nom du produit

1.1.1 *nom commercial:* **Air- Duster P/B 400ml**

DF 1270 Conrad Art. N° 995809

1.1.2 *application :* Spray pour nettoyer

### 1.2 Fabricant/ fournisseur

Kleinmann GmbH, Am Trieb 13, D-72820 Sonnenbühl

téléphone: 07128/ 9292-0      téléfax: 07128/929292

○ **numéro d'urgence et d'information**

**centre antipoison Paris: tél : 0140054848**

**service orfila (France) +33 (0) 145425959**

**responsable Conrad France: Olivier Thomas**

**tél: 0320613796**

## 2. Composition et informations sur les composants

---

2.1 *Caractérisation chimique:*                      *mélange de gaz comprimé*

### 2.2 Composants dangereux

n° CAS	désignation	teneur en %	lettre caractéristique	phrase-R
74-98-6	propane	<35	F+	12
106-97-8	butane	<70	F+	12
75-28-5	isobutane	<4	F+	12

## 3. Identification des dangers

---

### 3.1 Désignation des dangers

réipient se trouve sous pression. F+  
extrêmement inflammable

### 3.2 Pour l'homme et l'environnement:

réipient se trouve sous pression. Protéger du soleil et de températures supérieures à 50°C.  
Ne pas percer ou brûler, même après utilisation.  
Ne pas vaporiser sur une flamme ou sur un corps incandescent. Éloigner des sources d'inflammation, ne pas fumer.

Formation de mélanges explosifs possible sans aération suffisante. Conserver hors de la portée d'enfants.

#### **4. Mesures de premiers secours**

---

- 4.1 Inhalation:** admission d'air frais, en cas de troubles de la santé consulter un médecin
- 4.2 Contact avec les yeux:** rincer les yeux pendant plusieurs minutes sous l'eau courante en laissant la paupière ouverte
- 4.3 Contact avec la peau:** en général le produit n'est pas irritant pour la peau.
- 4.4 Ingestion:** l'ingestion d'aérosols est particulièrement difficile
- 4.5 Indications pour le médecin:** des symptômes suivantes peuvent apparaître: givrage en cas de contact avec la peau ou les yeux

#### **5. Mesures de la lutte contre l'incendie**

---

- 5.1 Moyens d'extinction appropriés:** CO<sub>2</sub>, poudre extinctrice ou jet diffus d'eau. Combattre les incendies plus grandes avec le jet d'eau diffus ou de la mousse résistant à l'alcool.
- 5.2 Moyens d'extinction inappropriés pour raisons de sécurité:** de l'eau en jet bâton
- 5.3 Risques particuliers de l'exposition** peut former un mélange de gaz/air explosive lors d'un incendie peut se dégager: le produit peut se décomposer sous formation de produits irritants et toxiques acides en cas de températures élevées (flammes nues, arc électrique, etc.)  
[voir 10.3]
- 5.4 Matériel de protection spéciale pour la lutte anti-incendie:** ne pas respirer le gaz d'explosion et d'incendie. Utiliser un appareil de protection respiratoire non dépendant de la ventilation

## **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

---

voir également 8. et 13.

### **6.1 Précautions individuelles:**

Veiller à une aération suffisante.  
Risque de givrage en cas de contact de la peau avec du gaz liquéfié. Porter du matériel de protection. Tenir personnes non protégées à l'écart.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser accéder à la canalisation ou aux eaux.

### **6.3 Méthodes de nettoyage/absorption**

Veiller une aération suffisante. Laisser s'évaporer

## **7. Stockage et manipulation**

---

### **7.1 Manipulation**

#### **7.1.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

protéger de la chaleur et de l'ensoleillement direct. Utiliser le produit uniquement aux postes de travail bien aérés/ désaérés. Veiller à une bonne ventilation des locaux également au niveau du sol. (les vapeurs sont partiellement plus lourds que l'air).

#### **7.1.2 Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion**

réceptif se trouve sous pression. Protéger de l'ensoleillement et de températures supérieures à 50°C. Ne pas ouvrir brutalement ou brûler même après utilisation. Ne pas projeter sur des flammes ou sur un objet brûlant. Eloigner de sources d'inflammation, ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Constitution de mélanges explosifs possible sans aération suffisante.

### **7.2 Stockage**

#### **7.2.1 Exigences aux dépôts et récipients:**

voir aussi 7.2.2

Il faut respecter les consignes officielles concernant le stockage de cartouches de gaz sous pression (aérosols). A entreposer à un endroit frais. Vaporisation/ aspiration à faire au point le plus bas.

**7.2.2 Interdiction d'association de stockage:**

pas nécessaire

**7.2.3 Conditions de stockage particulières:**

à entreposer à un endroit frais; le chauffage mène une augmentation de la pression et au risque d'éclatement.

**8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle**

voir également 15.: CMA-valeur, ainsi que BAT- valeur

**8.1 Indications supplémentaires concernant la conception des installations techniques**

mettre en place le matériel de protection selon 8.3. Veiller à une aération suffisante.

**8.2 Composants liés au poste de travail avec valeur limite à surveiller:**

CAS n°	désignation de la substance	type	valeur	unité
106-97-8	butane	CMA	2400	mg/m3
			1000	ml/ m3
74- 98-6	propane	5-10 CMA	1800	mg/m3
			1000	ml/ m3

( les valeurs limites des composants de la préparation ne sont que relativement appropriées à la surveillance)

**8.3 Matériel de protection personnel****8.3.1 Mesures générales de protection et d'hygiène****8.3.2 Protection des voies respiratoires:****8.3.3** pas nécessaire en cas de bonne ventilation des locaux**8.3.3 Protection des mains:** pas nécessaire**8.3.4 Protection des yeux:** lunettes de protection à fermeture hermétique**8.3.5 Protection du corps:** vêtement protecteur, protection de peau.**9. Propriétés physiques et chimiques****9.1 Aspect/ odeur:****9.1.1**

état physique: gaz liquéfié en cartouche de gaz sous pression (aérosol)

**9.1.2**

couleur: incolore

**9.1.3**

odeur: légèrement volatil, alcane typique



## 12. Informations écologiques

---

- 12.1 catégorie de pollution de l'eau: pas dangereux pour l'eau, classé selon la règle des mélange (VwVwS ,classification en degrés de risques pour les eaux, complément 4 n°3 du 17.05.1999)
- 12.2 auto-évaluation selon VCI: pas de données disponibles
- 12.3 effets écotoxiques: pas de données disponibles
- 12.4 comportement en compartiments d'environnement: pas de données disponibles

## 13. Considérations relatives à l'élimination

---

### 13.1 pour les restes de produit

- 13.1.1 recommandation: respecter les règles officielles locales. Ne pas jeter avec les ordures ménagères. Ne pas jeter dans les égouts  
maniement sûr: voir 7. et 15.

### 13.2 pour emballages non nettoyés

- 13.2.1 recommandation: respecter les règles des autorités locales.
- 13.2.2 comme pour les restes de produit

## 14. Transport

---

### 14.1 transport routier

- |  |  |
|--|--|
| 14.1.1 ADR/GGVS, RID/ GGVE catégorie   | 2  |
| 14.1.2 code de classification  | 5F   |
| 14.1.3 feuille de dangerosité  | 2.1  |
| 14.1.4 norme UN  | 1950                                       |
| 14.1.5 désignation du bien   | cartouches de gaz sous pression (aérosols) |
| 14.1.6 remarques: transport en quantité limitée LQ2, chapitre 3,4 ADR 2001<br>cartons jusqu'à 30 kg brut: UN 1950 dans un carré posé sur la pointe avec une longueur de côté de 100mm min. |  |

### 14.2 transport maritime

- |                              |  |
|------------------------------|--|
| 14.2.1 classe R.I.D.         | 2  |
| 14.2.2 chiffre /lettre       | 5F   |
| 14.2.3 numéro EMS            | F-D, S-U                                   |
| 14.2.4 norme UN              | 1950                                       |
| 14.2.5 désignation technique | cartouches de gaz sous pression (aérosols) |

### 14.3 transport aérien

- |  |      |
|--|------|
| 14.3.1 classe R.I.D                              | 2.1  |
| 14.3.2 norme UN                                  | 1950 |
| 14.3.3 désignation aérosols, inflammables n.o.s. |      |

## **15. Informations réglementaires**

---

### ***15.1 marquage selon décret allemand concernant les substances dangereuses (GefStoffV), inclusive directives CE ( 67/548/EWG ainsi que 88/379/EWG)***

15.1.1 symbole F+

15.1.2 lettre caractéristique et désignation de danger: F+, hautement inflammable

15.1.3 composants déterminants de danger pour l'étiquetage :

solvants et porogènes hautement inflammables

15.1.4 phrase R: 12 hautement inflammables

15.1.5 phrase S: 16 éloigner des sources d'inflammation.

Ne pas fumer. 23 ne pas respirer l'aérosol.

15.1.6 compléments

15.1.7 (Vbf) réglementation allemande sur les liquides inflammables:

/

15.1.8 valeur CMA: voir 8.2

15.1.9 valeur BAT:

15.1.10 restrictions d'utilisation /respecter les limitations dans la mise en circulation selon §15 GefStoffV, voir 15.1

### ***15.2 marquage spécifique concernant des préparations précises:***

marquage en tant que cartouche de gaz sous pression (aérosol?) selon § 12 GefStoffV: récipient sous pression. Protéger de l'ensoleillement et de températures supérieures à 50°C. Ne pas ouvrir brutalement ou brûler même après utilisation. Ne pas projeter sur des flammes ou sur un objet brûlant.

Éloigner des sources d'inflammation, ne pas fumer. Constitution de mélanges explosifs possible sans aération suffisante. Conserver hors de la portée des enfants.

Nom, adresse, tél du fabricant ou plutôt du commerçant.

Conrad électronique France

## **16. Autres informations**

---

listage des phrases R pertinent

12 hautement inflammable

ces données font référence au produit en état de livraison

caractéristique de la feuille de données airdb.